

fois le tour du cou et qui ainsi placée guérit du croup. M. Prudent fait passer sous les yeux des membres de la Société la photographie d'une jeune fille qui porte cette ficelle autour du cou. Elle habite Grasse.

M. Lavirotte fait remarquer que certaines personnes sujettes aux lumbagos portent aussi des ficelles autour du tronc.

M. Charret rappelle le cas des mécaniciens qui s'entourent le poignet d'une corde.

M. Bruyas a constaté que des marins au moment de grands efforts à accomplir s'entourent le front d'un mouchoir très serré.

M. Bruyas dit qu'en Bretagne on porte des colliers formés d'oursins transpercés ou de perles souvent trouvées dans des tumulus.

COMMUNICATION

CHAR GAULOIS

Trouvé près de la gare de la côte Saint-André
sur le territoire de la commune de Saint-Siméon-de-Bressieux

PAR LE D^r B. CHARVET

Dans les premiers jours de février, un entrepreneur de Grenoble M. Billion qui avait pris l'entreprise de casser des pierres à la machine à vapeur, trouva dans la propriété de M. Jacquet en arrivant au niveau du sol de la plaine, quatre roues en bronze parfaitement conservées au moment de la trouvaille.

Ces quatre roues identiques ont 53 centimètres de diamètre, pèsent 14 kilogrammes et ont un moyeu semblable à celui des roues de brouette ayant 33 centimètres.

Les jantes présentent cette curieuse particularité qu'elles sont creusées comme une gorge de poulie et étaient remplies par des coins de bois assujettis au moyen de clous; les bords extérieurs de ces coins étaient mâchés par le contact de la route, et devaient éviter qu'elles ne fissent un bruit trop sonore dans la marche, ils devaient

rendre les mêmes services que les bandes de caoutchouc que l'on place de nos jours aux roues de vélocipèdes.

Entre ces quatre roues l'on a trouvé une caisse métallique en feuilles de bronze, ornementée d'anneaux à son bord supérieur. Cette caisse est tombée en morceaux, à tel point que pour les diverses personnes qui ont pu la voir, les uns l'ont comparée à une baignoire d'enfant, d'autres l'ont non-seulement comparée à un chaudron, mais ont même soutenu qu'il existait de la suie à la partie centrale inférieure externe et qu'ils s'en étaient mâchuré les mains. L'objet mis de suite sous scellés à la mairie, n'a pu être ni photographié, ni dessiné pour le moment.

Les cartes de la Gaule par Peuttinger n'ont pas pu servir à révéler la localité où cet objet a été retrouvé, l'on sait seulement qu'en cet endroit il y avait encore, il y a quelque cent ans, une forêt de même essence que celle de Chambarand et en ce lieu un énorme pierrier que l'on suppose être un tumulus. Cette question ne sera complètement élucidée que lorsque le propriétaire reprendra ses recherches dans le sol en dessous du niveau de la plaine.

DISCUSSION

M. Chantre félicite M. Charvet de cette importante découverte. En examinant la photographie du char trouvé dans ce pierrier, on est frappé de sa ressemblance avec certains chars votifs trouvés dans diverses localités de l'Europe.

M. Chantre fait passer sous les yeux de la société plusieurs dessins de petits chars antiques dont l'un rappelle assez bien la description de celui trouvé à Saint-André-la-Côte et qui serait, d'après lui, un char de cérémonie, un char votif, ou même un char sur lequel on préparait peut-être un breuvage pour certaines cérémonies.

La plupart de ces objets sont constitués par quatre roues, ayant rarement plus de 0^m,03 à 0^m,10 de diamètre ; celles-ci sont reliées par des traverses supportant soit un bassin isolé, comme ceux de Pécatel, d'Ystad, et celui de Transylvanie, ou porté par un

personnage accompagné de bonshommes et d'animaux, comme celui de Klein Glein (Styrie), soit des oiseaux formant le récipient, tels que ceux de Cornéto, d'Este (Italie) et de Glasinac (Bosnie).

D'autres qui n'ont quelquefois que deux roucs sont recouverts simplement de personnages ou d'animaux, comme ceux de Bourg-de-Sprée, d'Oberketh en Allemagne, de Cortona et plusieurs autres, provenant de l'Italie méridionale.

Il y a peu de temps encore, la plupart des pièces de ce genre qui avaient été signalées n'avaient pas d'origine bien connue. Presque toutes, telles que celles d'Ystad, de Francfort-sur-l'Oder de Bourg-de-Sprée, d'Oberketh et de l'Italie méridionale étaient conservées dans des collections publiques ou privées sans que l'on sût exactement dans quelles conditions, dans quel milieu, et quelquefois même dans quelle localité elles avaient été trouvées.

Depuis quelques années des fouilles méthodiques se sont multipliées, notamment en Italie, et les découvertes de chars de Cornéto, d'Este et de Glasinac sont venues confirmer ce que l'on avait supposé d'abord sur l'âge relatif de ces objets et sur leur attribution.

Dans ces localités, comme à Klein-Glein et à Pécotel, ces petits chars ont été découverts dans des sépultures, associés à des mobiliers funéraires présentant tous les caractères de la civilisation dite hallstatiennne, et soit la constance de leur forme ou de leur disposition, soit celle du milieu où on les a trouvées, tout semble leur assigner une destination plus ou moins religieuse.

En ce qui concerne leur origine, l'aire géographique dans laquelle ils sont répandus et le cortège des éléments artistiques qui les accompagnent peuvent guider quelque peu.

Si l'on considère que l'on a toujours trouvé ces petits chars dans des milieux où abondent les motifs d'ornementation d'origine orientale qui caractérisent si bien la civilisation hallstatiennne, on n'hésitera pas à leur attribuer la même provenance.

Il en sera de même, si l'on tient compte des caractères des représentations animales dont ces objets sont décorés : on y retrouve les mêmes sentiments artistiques que ceux que l'on peut constater au Caucase, en Étrurie, en Carniole et dans le Nord.

La dissémination enfin de ces monuments, depuis la Baltique scandinave et allemande, dans toute l'Europe centrale jusqu'à la Méditerranée et à la mer Noire, semble pouvoir confirmer par la concordance avec celle de la civilisation hallstattienne, leur contemporanéité, en même temps que leur communauté d'origine.

Le docteur Charvet s'empresse de compléter le résultat de ces premiers documents pour les faire connaître à la Société sitôt qu'il en sera averti par le propriétaire du terrain.

Dans tous les cas, le peu de diamètre des roues, fait comprendre dès aujourd'hui, que ce véhicule, n'importe sa destination, ne devait avoir qu'un usage très restreint, pas journalier, de même aussi qu'il ne devait pas être employé très souvent dans une même localité.

M. le Président, au nom de la Société, adresse des félicitations à M. Charvet pour son intéressante communication

PRÉSENTATION

FREIN DE CHEVAL TROUVÉ A ATHÈNES

PAR M. B. CHARVET

Le docteur Charvet fait ensuite circuler un dessin qui lui a été envoyé d'Athènes, représentant en demi-grandeur un bidon brisé en bronze trouvé dans les fouilles des ruines de l'Acropole d'Athènes ruines bien antérieures à la construction de cette ville.

Cet objet, trouvé il y a quelques années seulement, est dans une des collections de la ville. Des archéologues émérites de la localité n'ont pas hésité à lui assigner cinq ou six cents ans d'âge avant Jésus-Christ, avant les guerres médiques, puisqu'il avait été recueilli dans une substruction bien plus ancienne que les fondations d'Athènes.

Le docteur Charvet appelle l'attention des membres de la Société sur ce fait intéressant que ce frein est en tous points semblable à celui représenté dans l'atlas de la partie préhistorique du Caucase de l'ouvrage de M. Chantre, correspondant à la première époque